

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DES BACS ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'achat en ligne de bacs à ordures ménagères résiduelles (OMR) via le site <https://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com/>, destiné aux usagers résidant sur le territoire du SITOM Sud Rhône.

Le service « Achat de bacs gris » permet aux utilisateurs (ci-après dénommés « Usagers ») d'acquérir un ou plusieurs bacs à deux roues. **Attention** : une redevance spéciale s'applique si le volume hebdomadaire présenté à la collecte dépasse 500 litres.

Tout achat réalisé via ce service implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

Toute transaction de paiement différé ou remise de titre pour paiement différé est strictement interdite.

1. Création de compte

Pour acheter des bacs gris OMR, l'Usager doit préalablement créer un compte HORANET via le portail : <https://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com/>. Une adresse email valide est indispensable pour accéder au service.

2. Modalités d'achat en ligne

Les achats se font exclusivement sur le portail mentionné.

- Le tarif des bacs, fixé par délibération du Conseil du SITOM Sud Rhône, est unique et actualisé annuellement.
- Les Usagers titulaires d'un compte peuvent acquérir un bac gris OMR par foyers, pour un usage strictement personnel et non commercial.

Redevance spéciale : Si le volume de bacs présenté à la collecte excède 500 litres par semaine, une redevance spéciale sera appliquée à l'Usager public ou privé ou à l'entreprise concernée.

3. Paiement

Le paiement s'effectue exclusivement en ligne par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard).

- Une fois le paiement validé, un justificatif est envoyé par courriel.
- Les achats et factures sont consultables à tout moment via le compte de l'Usager.

Refus de vente : Le SITOM Sud Rhône peut refuser une commande si :

- L'Usager réside en dehors de son territoire.
- L'achat est destiné à un usage commercial.

En cas de non-respect des CGV, aucune commande ne sera remboursée.

4. Livraison des bacs

Les bacs ne sont pas remis immédiatement après l'achat.

- Les commandes sont regroupées par trimestre, conformément aux dates indiquées au moment de l'achat.
- Toute commande passée après la date limite sera incluse dans la commande regroupée suivante
- Une fois la commande groupée, le fabricant annonce un délai de livraison minimum de 8 semaines.

5. Réception des bacs

Les bacs peuvent être récupérés soit au centre technique communal, soit au SITOM Sud Rhône à Montagny.

Lors de la remise :

- L'identité et l'adresse de l'acheteur seront vérifiées.
- La remise des bacs se fera uniquement contre signature de l'acheteur.

6. Force majeure

Le SITOM Sud Rhône ne saurait être tenu responsable de tout retard ou manquement découlant d'un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure (liste non exhaustive) :

- Catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes, etc.)
- Incendies ou explosions
- Épidémies, pandémies ou crises sanitaires déclarées
- Actes de guerre, terrorisme, troubles civils
- Grèves, lock-out ou conflits sociaux impactant les activités des Parties
- Restrictions ou mesures administratives (embargo, interdictions de transport, etc.)
- Pannes généralisées des réseaux télécoms ou énergétiques

En cas de force majeure, le SITOM Sud Rhône informera l'acheteur dans les meilleurs délais, en précisant la nature de l'événement et proposera des mesures. Si l'empêchement dépasse 30 jours calendaires consécutifs après le délai de livraison annoncé par le fabricant, le SITOM Sud Rhône proposera la résiliation de la commande avec remboursement.

7. Remboursement

Tout achat de bacs gris OMR est définitif. Aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas de casse constatée lors de la remise, et sans possibilité de remplacement.

Sécurisation des paiements

Les paiements en ligne sont gérés via la solution PayFip de la Direction Générale des Finances Publiques.

La solution PayFip utilise une communication sécurisée SSL (Secure Socket Layer) garantissant la confidentialité et la protection des informations échangées (numéro de carte bancaire, date d'expiration, code de sécurité).

Données personnelles

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées conformément à la réglementation en vigueur. Les conditions d'utilisation des données sont détaillées dans les Mentions Légales du site.

Acceptation des CGV

En validant son achat, l'Usager reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepte sans réserve.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE COMPOSTEURS

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour vocation de régir l'achat en ligne, via le site <https://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com/>, de bacs à compost du SITOM Sud Rhône par les usagers de son territoire.

Le service en ligne « Achat de bacs à compost » permet aux utilisateurs (ci-après « Usagers ») d'acquérir un composteur, sous réserve des conditions fixées par le SITOM Sud Rhône.

Tout achat effectué par l'Usager à travers le service en ligne implique son acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV.

Tout paiement ou remise de titre pour un paiement différé est strictement interdit.

- Création de compte** : L'achat d'un composteur nécessite la création préalable d'un compte Usager HORANET sur le portail <https://dechetteries-sitomsudrhone.horanet.com/>. Une adresse email valide est obligatoire pour l'utilisation du service.
- Modalités d'achat en ligne** : L'achat d'un composteur s'effectue exclusivement via le portail mentionné. Le tarif d'achat est variable en fonction du volume, de l'aide du SITOM Sud Rhône et des communes participantes. Ce tarif, réactualisé annuellement, à la date effective du marché, inclut l'aide à l'achat proposée par le SITOM Sud Rhône ainsi que par les communes volontaires. L'Usager titulaire d'un compte peut acquérir uniquement 1 composteur (tous volumes confondus) par an et pour son foyer.
- Paiement** : Le paiement s'effectue exclusivement en ligne par carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Mastercard). Une fois le paiement validé, l'Usager reçoit un justificatif par courriel. Il peut consulter ses achats et factures à tout moment depuis son compte Usager.

Refus de vente : L'achat peut être refusé si :

- L'Usager réside en dehors du territoire du SITOM Sud Rhône.
- L'achat est destiné à des fins commerciales.

En cas de non-respect des CGV, aucune commande ne sera remboursée.

- Livraison des composteurs**: Aucun composteur n'est remis immédiatement après l'achat. Les commandes sont groupées par trimestre, comme indiqué lors de l'achat. Toute commande passée après la date butoir sera incluse dans le lot suivant. Une fois la commande groupée, un délai de 3 à 6 mois est annoncé par le fabricant pour la livraison (sauf cas de force majeure)
- Réception des bacs** : Les composteurs peuvent être récupérés lors de permanences, sur un lieu dédié (Montagny ou Ternay). L'information et la date de permanence seront indiquées par mail. Lors de la remise, un agent pourra vérifier :
 - L'identité de l'acheteur.
 - L'adresse de l'acheteur, par la demande de fourniture d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'acheteur

En cas de remise du composteur à Ternay, sans récupération par l'Usager lors de la permanence, le composteur sera à disposition au SITOM Sud Rhône à Montagny.

La remise du composteur sera effectuée uniquement contre signature de l'acheteur ou d'une personne disposant d'une procuration. Au moment de la remise, le SITOM Sud Rhône se réserve le droit de demander un justificatif de domicile datant de moins de six mois et à l'adresse renseignée lors de l'achat. En cas de non-présentation de ce justificatif, le SITOM Sud Rhône se réserve le droit de refuser la remise du composteur.

7. Force majeure

Le SITOM Sud Rhône ne saurait être tenu responsable de tout retard ou manquement découlant d'un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure (liste non exhaustive) :

- Catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, séismes, etc.)
- Incendies ou explosions
- Épidémies, pandémies ou crises sanitaires déclarées
- Actes de guerre, terrorisme, troubles civils
- Grèves, lock-out ou conflits sociaux impactant les activités des Parties
- Restrictions ou mesures administratives (embargo, interdictions de transport, etc.)
- Pannes généralisées des réseaux télécoms ou énergétiques

En cas de force majeure, le SITOM Sud Rhône informera l'acheteur dans les meilleurs délais, en précisant la nature de l'événement et proposera des mesures. Si l'empêchement dépasse 30 jours calendaires consécutifs après le délai de livraison annoncé par le fabricant, le SITOM Sud Rhône proposera la résiliation de la commande avec remboursement.

8. Remboursement

Tout achat de composteur est définitif. En conséquence, aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de casse constatée à la remise du composteur et sans possibilité de remplacement.

Sécurisation des paiements

Les paiements en ligne sont gérés via la solution PayFip de la Direction Générale des Finances Publiques. La solution PayFip utilise une communication sécurisée SSL (Secure Socket Layer) garantissant la confidentialité et la protection des informations échangées (numéro de carte bancaire, date d'expiration, code de sécurité).

Données nominatives

La collecte et le traitement des données à caractère personnel sont effectués conformément aux règles en vigueur.

L'Usager peut consulter les conditions d'utilisation des données personnelles dans les Mentions Légales du site.

Acceptation des CGV

En validant son achat, l'Usager reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.